

Ségrégation urbaine et scolaire

Choix résidentiels et choix scolaires : des arbitrages complexes et contraintes dans les métropoles.

Marco Oberti

IHEDATE – Avril 2022

La complexité des choix scolaires

- Peur du déclassement et crispation scolaire
- Garantir le « meilleur » environnement scolaire à ses enfants
 - Diversité et qualité de l'offre scolaire (options, langues, corps enseignant, infrastructure, etc.)
 - Climat d'établissement, sécurité
 - Mais aussi profil social et ethnique largement mobilisé par les parents pour évaluer un établissement scolaire
- Tension entre un idéal de mixité et d'égalité des chances et la conscience d'une compétition aigüe pour l'obtention des meilleurs titres scolaires
 - Vision individualisée de la réussite de ses enfants
 - Valorisation de la mixité à l'école...mais personne ne souhaite « sacrifier » ses enfants au nom de cet idéal

Le contexte français :

l'impact paradoxal de la sectorisation scolaire

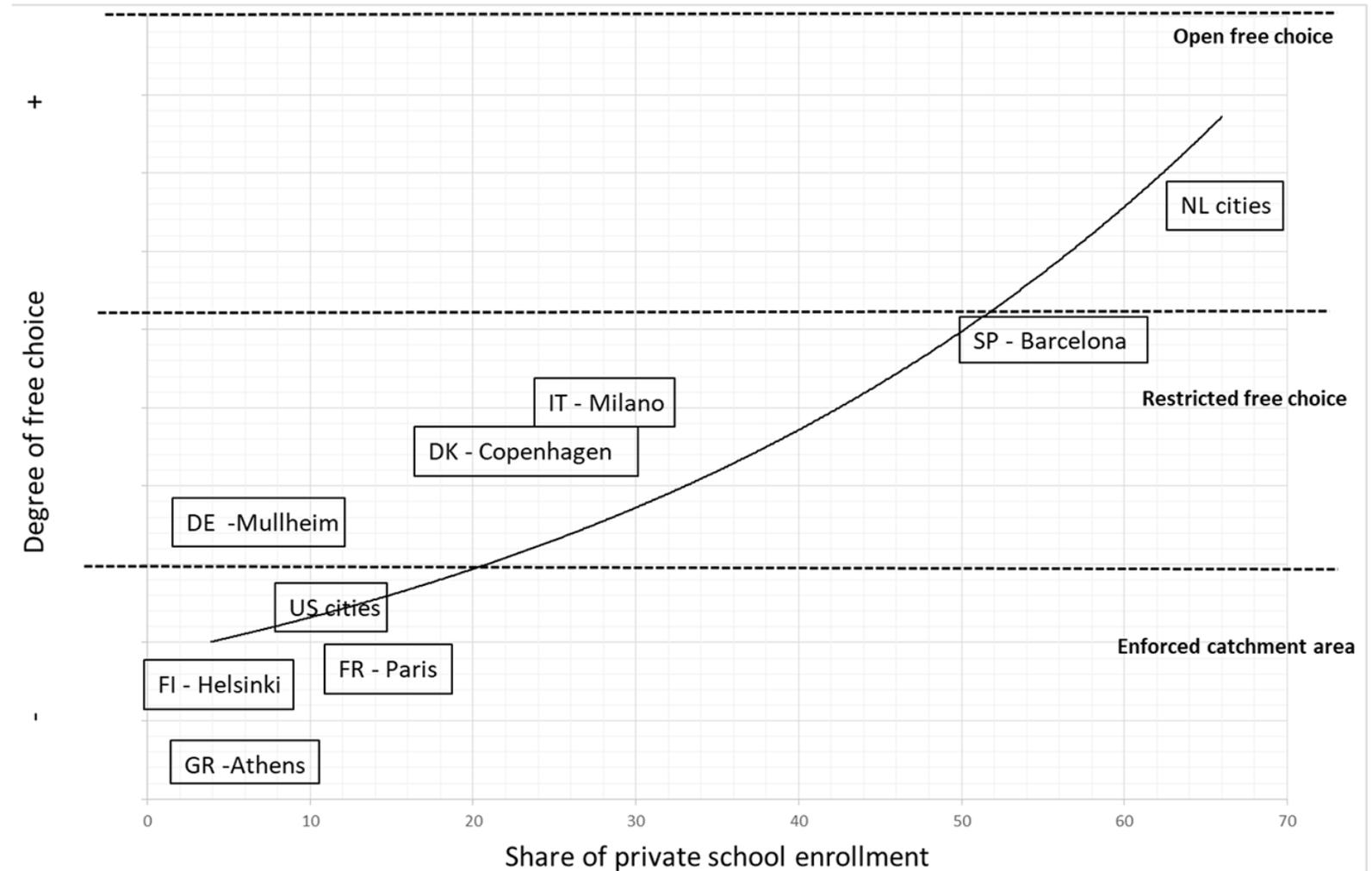
- Le caractère formel et abstrait du modèle républicain d'intégration :
 - garantir à tous l'accès à la même éducation (égalité des chances), quels que soient son origine sociale et son lieu de résidence
- L'ambivalence de la sectorisation scolaire face à la ségrégation urbaine
- L'évitement des écoles publiques peu attractives et/ou stigmatisées
 - Le choix du privé (vecteur principal de la ségrégation scolaire)
 - Stratégies scolaires
 - Demandes de dérogation pour un collège hors-secteur
 - Fausses domiciliations
 - **Stratégies résidentielles**

Regards européens (1)

- Du libre choix à une forte régulation
 - Libre choix
 - => + forte ségrégation scolaire, surtout dans des contextes de fortes inégalités scolaires entre les établissements
 - Forte régulation et sectorisation
 - => moindre ségrégation scolaire si ségrégation socio-résidentielle modérée et faible différenciation entre les établissements
- Des rapports public / privé contrastés, diversité des statuts de l'enseignement privé
- Diversité des formes, de la nature et de l'intensité de la ségrégation urbaine dans les métropoles européennes

Regards européens (2)

	% élève 15 ans dans le privé	Règles d'affectation des élèves
Amsterdam	66.5	Libre choix
Athènes	2.3	Carte scolaire stricte
Berlin	5.5	Carte scolaire et dérogation
Bruxelles	64.7	Libre choix régulé
Copenhague	23	Libre choix régulé
Helsinki	3	Carte scolaire et dérogation
Londres	43.9	Libre choix régulé
Paris	17.2	Carte scolaire et dérogation
Stockholm	14	Libre choix régulé



Sources : Boterman & al., 2019

Choix résidentiels et scolaires : des arbitrages sous fortes contraintes **des classes moyennes** dans les métropoles

- Difficulté croissante à accéder à la propriété dans les espaces scolaires attractifs face à la très forte augmentation des prix de l'immobilier
- Être (rester) locataire pour accéder à un établissement scolaire public attractif
 - dans le parc privé
 - dans le logement social : l'importance du logement intermédiaire
 - Dans les contextes scolaires favorisés, les élèves issus des classes moyennes sont sur-représentés dans le logement social et sous-représentés parmi les propriétaires
 - Faible évitement scolaire
- Accéder à la propriété dans des espaces scolaires peu attractifs et moins sélectifs sur le plan résidentiel
 - Communes populaires et mixtes de la première couronne => Evitement du collège de secteur, bp plus prononcé que les locataires (effet très significatif du statut d'occupation)
 - « Gentrification résidentielle » sans « gentrification scolaire » (Bagneux, Nanterre, Malakoff, St Ouen, etc.)
 - Péri-urbain => « Déclassement scolaire »

L'évitement scolaire

- Une pratique socialement très différenciée...mais
- Très liée au statut d'occupation du logement du ménage
 - Taux significativement plus élevé parmi les propriétaires pour toutes les catégories sociales
- Des effets de contexte complexes et très localisés
 - Rôle du privé à nuancer
 - Des hiérarchies structurantes à l'échelle de bassins plus ou moins étendus
 - Le seul contexte scolaire local ne suffit pas à expliquer le taux d'évitement scolaire
 - Evitement plus prononcé dans les contextes mixtes que dans les contextes défavorisés

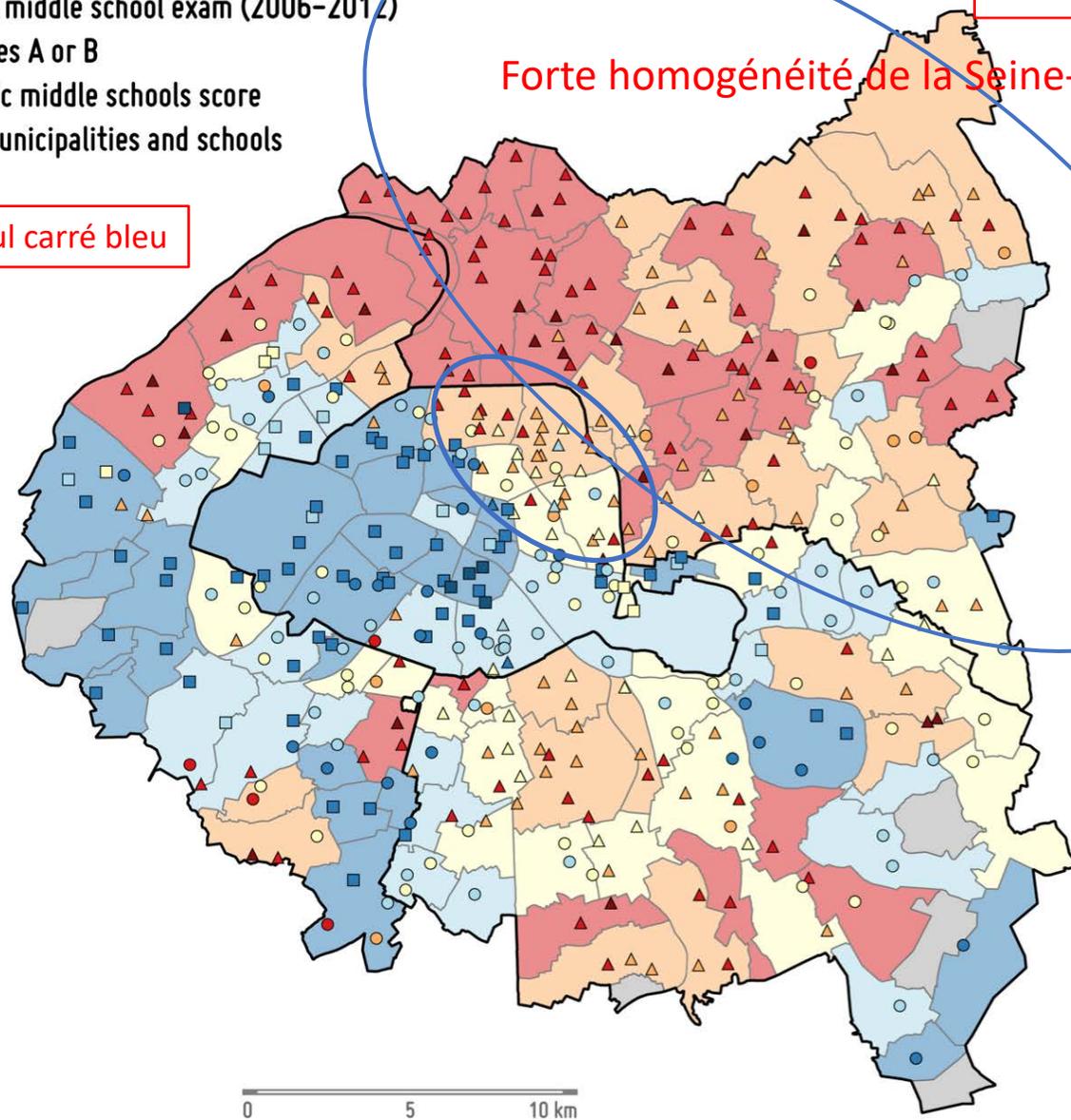
Map 2 – Public middle schools' score by municipality and school

Final middle school exam (2006–2012)
 Grades A or B
 Public middle schools score
 by municipalities and schools

1 seul carré bleu

Forte homogénéité de la Seine-St-Denis

Pas de carré rouge, seulement 4 ronds rouges
 4 triangles bleus (tous dans Paris)

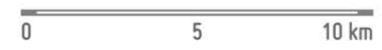


Location quotient
 Denominator value: 21%

Municipality	Type of Middle School
2.23 - 3.06	Working Class
1.35 - 2.23	Intermediate-mixed
1.09 - 1.35	Privileged
0.85 - 1.09	Working Class
0.64 - 0.85	Intermediate-mixed
0.41 - 0.64	Privileged
0.23 - 0.41	Working Class

Municipalities without public middle school

Departmental boundaries



Map 4 - Private middle schools' score by municipality and school

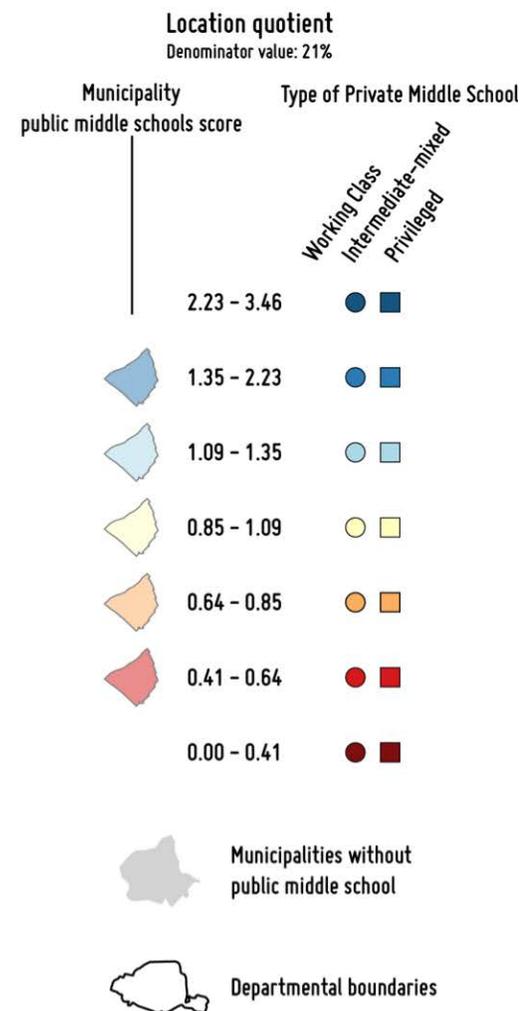
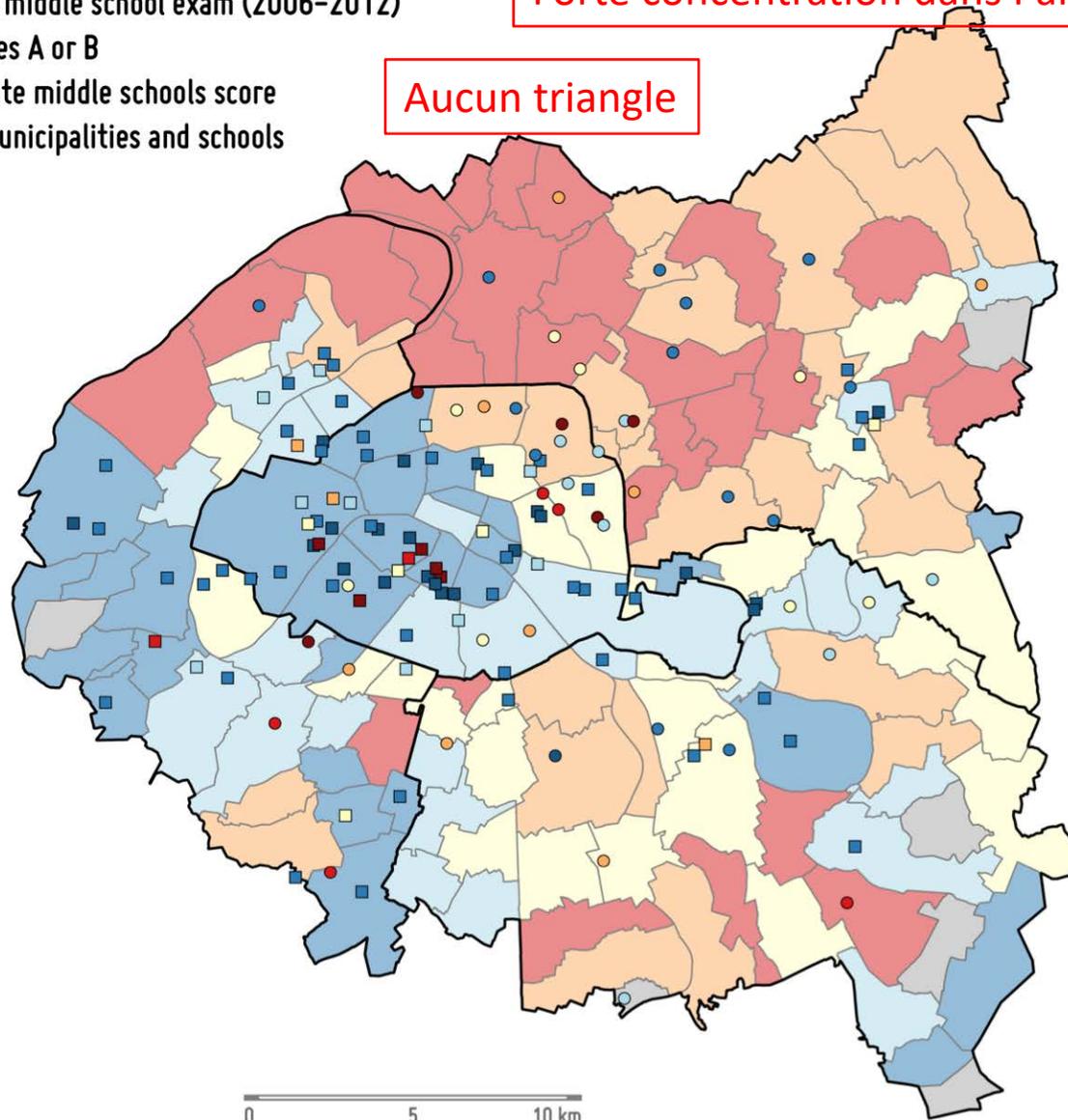
Final middle school exam (2006–2012)

Grades A or B

Private middle schools score
by municipalities and schools

Forte concentration dans Paris Davantage de carrés rouges

Aucun triangle



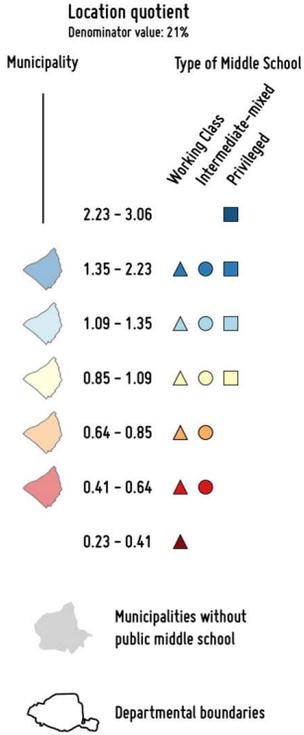
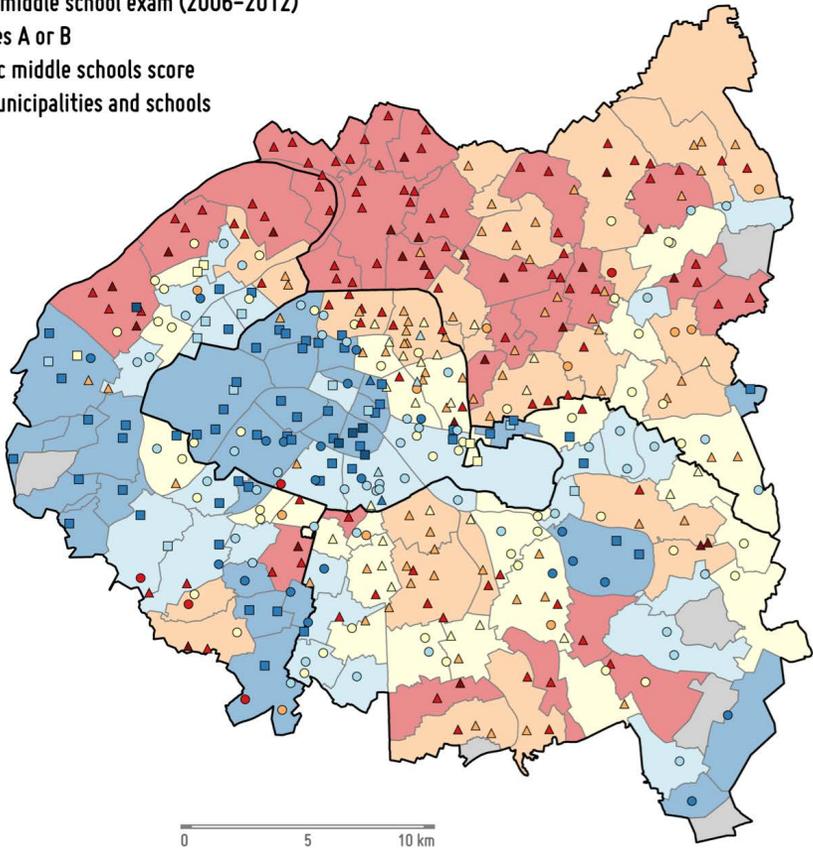
Y. Savina - OSC 2018

M. Oberti - Sc Po-OSC

Sources:
Data: Résultats au DNB - Ministère de l'Éducation Nationale
Layer: Contours...IRIS 2010 - IGN/INSEE

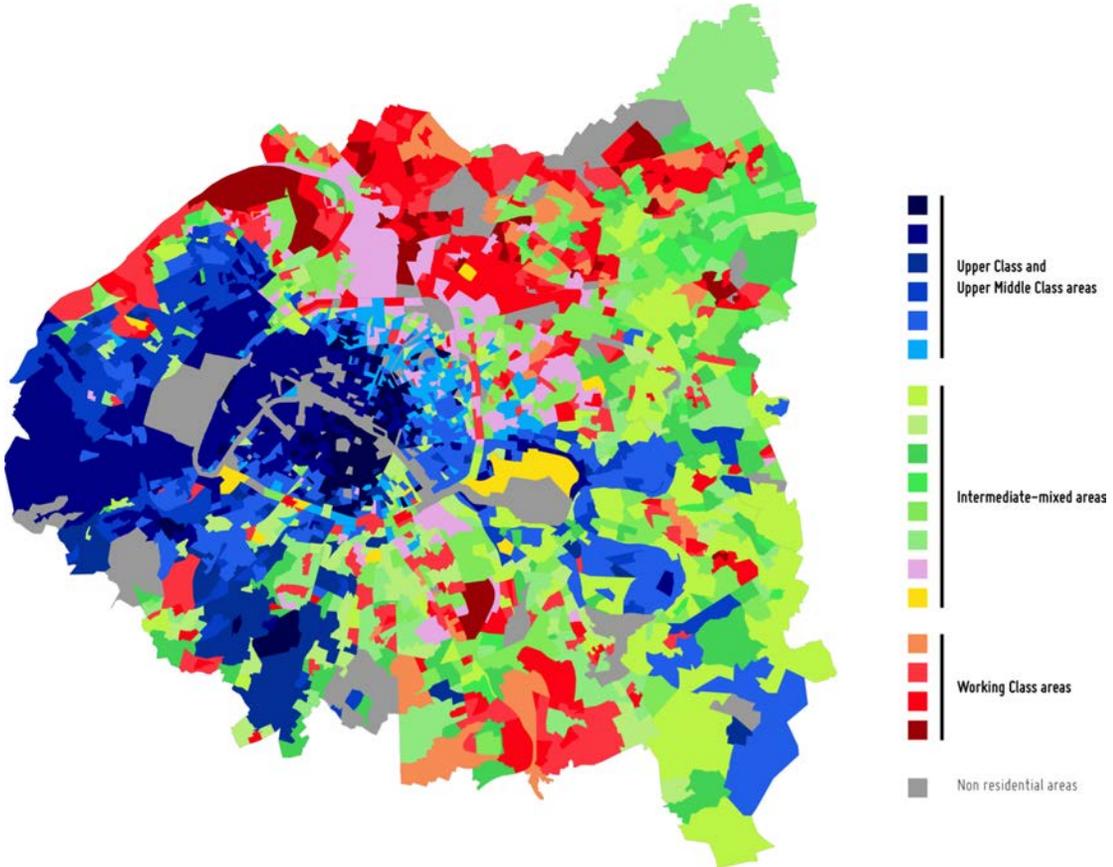
Map 2 – Public middle schools’ score by municipality and school

Final middle school exam (2006–2012)
 Grades A or B
 Public middle schools score
 by municipalities and schools



Sources:
 Data: Résultats au DNB – Ministère de l'Éducation Nationale
 Layer: Contours...IRIS 2010 – IGN/INSEE

Map 3 – Socio-economic composition of urban space* (Edmond Préteceille's typology, IRIS 2000, 2008)



Y. Savina – OSC 2018

	SÉGRÉGATION <u>URBAINE</u> **				SÉGRÉGATION <u>SCOLAIRE</u>							
	(IRIS, 2008)				(COLLÈGES PUBLICS , 2009)				(COLLÈGES PRIVÉS , 2009)			
	<i>Is*</i>	<i>Ii*</i>	<i>Diss3*</i>	<i>Diss6*</i>	<i>Is</i>	<i>Ii</i>	<i>Diss3</i>	<i>Diss6</i>	<i>Is</i>	<i>Ii</i>	<i>Diss3</i>	<i>Diss6</i>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,19	0,06	0,27	0,33	0,15	0,10	0,26	0,33	0,18	0,17	0,27	0,42
Cadres et prof intellectuelles supérieures	0,35	0,35	0,00	0,50	0,39	0,40	0,00	0,52	0,34	0,63	0,00	0,58
Professions intermédiaires	0,11	0,27	0,27	0,28	0,18	0,17	0,33	0,30	0,27	0,16	0,37	0,34
Employés	0,19	0,31	0,39	0,17	0,18	0,25	0,38	0,23	0,32	0,20	0,42	0,31
Ouvriers	0,29	0,21	0,50	0,00	0,34	0,36	0,52	0,00	0,47	0,11	0,58	0,00

	Ségrégation résidentielle		Ségrégation scolaire			
	IRIS (2017)		Collèges publics (2019)		Collèges privés (2019)	
	<i>Is</i>	<i>Ii</i>	<i>Is</i>	<i>Ii</i>	<i>Is</i>	<i>Ii</i>
Cadres et prof int sup	0,35	0,38	0,40	0,41	0,38	0,71
Prof intermédiaires	0,11	0,30	0,17	0,13	0,29	0,14
Employés	0,20	0,30	0,12	0,30	0,30	0,26
Ouvriers	0,30	0,20	0,33	0,42	0,42	0,13

*IS: Indice de ségrégation

*II: Indice d'isolement

*Diss3: indice de dissimilarité avec les Cadres et prof intellectuelles supérieures

*Diss6: indice de dissimilarité avec les ouvriers.

** Prêteceille E., « Les évolutions de la ségrégation socioprofessionnelle dans la métropole parisienne 1999-2008 », Working paper, OSC – Sciences Po, 2016.

Les effets de la ségrégation scolaire

- Tout le monde gagne à fréquenter un établissement mixte plutôt que ségrégué et défavorisé
- Mais les garçons d'origine populaire sont les plus sensibles à ces effets de contexte => moindre réussite scolaire
- Toutes choses égales par ailleurs, meilleure réussite dans les collèges populaires situés dans Paris intra-muros par rapport à ceux de la banlieue (1^{ère} couronne)
- Sentiment accru de discrimination, en particulier sur une base territoriale et ethno- raciale (Graphique suivant + tableau enquête TeO)

Ressenti de la ségrégation ethnique au collège

Tableau 4 - Évitement de l'établissement et ségrégation scolaire des descendants d'immigrés et des natifs d'un DOM, âgés de 18 à 35 ans, selon l'origine (%)

Pays ou département de naissance des parents	Part des individus...	
	... n'ayant pas toujours fréquenté l'établissement de leur secteur	... ayant déclaré avoir fréquenté un collège à moyenne ou forte proportion d'immigrés
DOM	23	58
Algérie	21	59
Maroc et Tunisie	24	56
Afrique sahélienne	18	68
Afrique guinéenne ou centrale	20	60
Asie du Sud-Est	22	52
Turquie	16	57
Portugal	22	49
Espagne et Italie	23	38
Autres pays de l'UE27	31	29
Autres pays	29	49
Ensemble des descendants d'immigrés	21	51
Population majoritaire	30	17
Ensemble de la population métropolitaine	28	23,5

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
 Champ • 18-35 ans scolarisés en France.
 Lecture • 23% des descendants de natifs d'un DOM n'ont pas toujours fréquenté l'établissement de leur secteur, ils sont 58% à déclarer qu'ils étaient scolarisés dans un collège à moyenne ou forte proportion d'immigrés.

Quelques pistes de réflexion en termes de politiques publiques (1)

- Aux Etats-Unis
 - Magnet et charter schools
 - Busing
 - Voucher
 - Affirmative action (quota)
- En France
 - Zone d'Education Prioritaire (ZEP) / Réseaux d'Education Prioritaire (REP et REP+)
 - Ampleur des moyens et risque de stigmatisation / une forme d'institutionnalisation de la ségrégation
 - Internats d'excellence (2008) / de la réussite (45 établissements en 2013)
 - Secteurs multi-collèges (Julien Grenet) / collèges facilement accessibles par les transports publics
 - Montée alternée (forte progression de la mixité)
 - Choix scolaire régulé (recours à un algorithme d'affectation / bilan mitigé)

<https://www.ipp.eu/wp-content/uploads/2021/02/n62-notesIPP-fevrier2021.pdf>

- La question du privé : « l'école libre »

- Localisation et sectorisation, voucher, fonds publics

Quelques pistes de réflexion en termes de politiques publiques (2)

- La réforme avortée de l'assouplissement de la carte scolaire en 2008
- Régulation des profils sociaux des établissements à l'échelle de bassins scolaires plus étendus / sortir du cadre communal
- Une voie plus ambitieuse mais difficile à mettre en œuvre : agir sur la ségrégation socio-résidentielle et l'accompagner d'une régulation des affectations sur une base territoriale (sectorisation)
 - capacité de l'Etat et/ou des collectivités locales à intervenir sur la production et la régulation des logements
 - Le bilan mitigé de la loi SRU en France (résistances et protection de l'entre-soi)
- Agir simultanément sur l'offre scolaire et le profil social et ethnique des établissements
- La question récurrente de l'enseignement privé
 - Des subventions publiques conditionnées par des objectifs de mixité (sectorisation, % d'élèves boursiers ou d'origine populaire) => Pays-Bas et Belgique (mêmes règles pour le privé et le public)
- Les impasses de l'aide à la mobilité et de l'implantation de collèges « attractifs » dans les quartiers populaires
 - L'ex du Mirail à Toulouse